



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**QUATRE CENT SOIXANTE DEUXIÈME  
SÉANCE ORDINAIRE DU  
7 JUILLET 2022, À 19 H 30, TENUE À  
LA SALLE DU CAFÉ DÉLICÉS DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**SONT PRÉSENTS**

**André Elliott**  
*Président*

**Daniel Marchildon**  
*Conseiller*

**Jocelyn Girard**  
*Conseiller*

**EST ABSENTE**

**Ariane Marquis-Vézina**  
*Conseillère*

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M<sup>me</sup> Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 19 h 30 .



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**1. Adoption de l'ordre du jour**

V-462-LV-2653

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR  
M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2022 et de la séance extraordinaire du 13 juin 2022;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 7 juillet 2022;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Demande de commandite de la Communauté métisse Wikanis Mamiwinnik pour leur activité de méchoui annuelle;
6. Demande de commandite de la Communauté métisse Wikanis Mamiwinnik pour leur achat d'un tambour sacré;
7. Divers;
  - 7.1 Abrogation de la résolution V-454-LV-2571 de la séance du 9 septembre 2021 concernant la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal;
  - 7.2 Approbation de la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal;
  - 7.3 Approbation du projet « Reconstruire ses souvenirs » et autorisation d'un représentant et d'un signataire afin de présenter le projet à l'Administration régionale Baie-James;
8. Période de questions;
9. Clôture de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2022 et de la séance extraordinaire du 13 juin 2022**

V-462-LV-2654

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR  
M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2022 tel que rédigé.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mai 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 7 juillet 2022**

V-462-LV-2655

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 9 juin 2022 de la Localité de Villebois pour un montant total de 48 687,43 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 7 juillet 2022.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

---

Caroline Chrétien  
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Dépôt du bordereau de correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**5 Demande de commandite de la Communauté métisse Wikanis Mamiwinnik pour leur activité de méchoui annuelle**

**CONSIDÉRANT QUE** la Communauté métisse Wikanis Mamiwinnik est active dans notre localité depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT QUE** leur activité de méchoui annuelle est une activité importante pour les citoyens de Villebois;

**CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois croit en l'importance de ses organismes locaux et désire participer aux activités de ceux-ci.

V-462-LV-2656

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la demande de commandite 250 \$ de la Communauté métisse Wikanis Mamiwinnik pour leur activité de méchoui annuelle;

**QUE** ce montant soit pris directement dans le compte de grand livre 02-62100-974 aide aux OBNL – projets spéciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Demande de commandite de la Communauté métisse Wikanis Mamiwinnik pour leur achat d'un tambour sacré**

**CONSIDÉRANT QUE** la Communauté métisse Wikanis Mamiwinnik est active dans notre localité depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT QUE** leur demande d'achat d'un tambour sacré semble être d'une grande importance pour les membres de la communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois croit en l'importance de ses organismes locaux et désire participer aux demandes de ceux-ci.

V-462-LV-2657

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la demande de commandite 250 \$ de la Communauté métisse Wikanis Mamiwinnik pour l'achat de leur tambour sacré;

**QUE** ce montant soit pris directement dans le compte de grand livre 02-62100-974 aide aux OBNL – projets spéciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**7. Divers**

**7.1 Abrogation de la résolution V-454-LV-2571 de la séance du 9 septembre 2021 concernant la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal;**

**CONSIDÉRANT QUE** des changements doivent être apportés à la résolution V-454-LV-2571 concernant la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**une nouvelle résolution du même type avec des changements doit être présentée et approuvée à la séance du 7 juillet 2022.

V-462-LV-2658

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**D'ABROGER** la résolution V-454-LV-2571 adoptée à la séance du 9 septembre 2022 concernant la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Approbation de la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** le président et les conseillers du GREIBJ – Localité de Villebois se doivent d'être au fait des dossiers en cours et qu'ils doivent s'investir dans la réalisation des projets et dans les prises de décisions importantes;

**CONSIDÉRANT QUE** la présence des élus aux pléniers et aux réunions du conseil municipal est importante afin de faire avancer les travaux en cours et certains dossiers;

**CONSIDÉRANT QUE** les absences prolongées aux réunions du conseil ont une incidence directe sur l'avancement des projets et des dossiers en cours.

V-462-LV-2659

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**DE LIMITER** les absences des élus aux réunions ordinaires ou extraordinaires du conseil municipal à trois (3) par année civile;



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**QUE** le président du GREIBJ – Localité de Villebois ait le droit d'accepter ou refuser une raison d'absence même en cas de maladie, de travail à l'extérieur de la région de VVB ou toute autre raison valable;

**QUE** les absences de tous les élus du GREIBJ – Localité de Villebois soient consignées afin d'en assurer le suivi et de s'assurer que cette règle d'absence soit respectée;

**QUE** cette résolution continue de prendre effet le 9 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.3 Approbation du projet « Reconstruire ses souvenirs » et autorisation d'un représentant et d'un signataire afin de présenter le projet à l'Administration régionale Baie-James**

**ATTENDU QUE** le GREIBJ - Localité de Villebois souhaite présenter une demande officielle de subvention à l'Administration régionale Baie-James pour la réalisation de son projet « Reconstruire ses souvenirs »;

**ATTENDU QU'**il y aurait lieu d'approuver ledit projet et de nommer la personne responsable et signataire de la convention à intervenir entre le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois et l'Administration régionale Baie-James;

V-462-LV-2660

**SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le préambule en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;

**D'AUTORISER** Caroline Chrétien à présenter une demande de subvention officielle auprès de l'Administration régionale Baie-James;

**D'AUTORISER** tout administrateur du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois à donner et recevoir de l'information relativement au projet « Reconstruire ses souvenirs » avec les partenaires projetés ou potentiels, et ce, afin notamment d'analyser le dossier et de compléter toutes les informations reliées au projet;



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**D'AUTORISER** Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, à signer la convention d'aide financière avec l'Administration régionale Baie-James et tous les documents afférents relativement au projet pour et au nom du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. Période de questions**

14 personnes ont assisté à la séance du conseil et les questions portaient sur les sujets suivants :

- Trafic des camions dans le 10<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> Rang du secteur de Val-Paradis;
- Le projet du dépanneur;
- L'arrivée de la fibre optique dans notre localité;
- La virée pour les camions dans le 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Rang Est;
- Le problème d'effritement du terrain de M. Richard Belzil dans le 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Rang Est;
- Baisse du degré de la côte entre l'ancien et le nouveau dépotoir.

**9. Clôture de la séance**

V-462-LV-2661

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la séance à 20 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Directeur général  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James